Un chirurgien au chevet du ministère de la Santé !

Abderrahim DERRAJI - 2019-10-13 19:15:46 - Vu sur pharmacie.ma

Depuis qu'on a eu vent d'un éventuel remaniement ministériel, une certaine fébrilité s'est emparée du secteur du médicament et de la pharmacie. Cette fébrilité s'explique par le manque de visibilité qui caractérise le secteur et par les difficultés que vivent ses différentes composantes, particulièrement depuis la mise en application du Décret 2-13-852 relatif aux conditions et aux modalités de fixation du prix public de vente des médicaments fabriqués localement ou importés. La nomination d'Anas Doukkali à la tête du ministère de la Santé avait nourri beaucoup d'espoir d'autant qu'il avait à cœur de conduire des réformes et de mettre de l'Ordre notamment pour garantir le respect du circuit légal de distribution des médicaments et des autres produits de santé. En effet, avec l'aide du directeur du médicament et de la pharmacie, il a pu instaurer un climat de dialogue notamment avec les représentants des pharmaciens et les autres opérateurs du secteur. Les réunions qu'il a tenues avec les industriels et les répartiteurs et la mise en place de commissions ont permis de dégager des pistes de travail qui ont conduit à l'adoption de premières mesures très attendues, entre autres, par les pharmaciens d'officine dont le monopole défini par la loi 17-04 est de moins en moins respecté. Le mandat d'Anas Doukkali n'a finalement duré que 20 mois et 20 jours puisqu'il doit passer la main à Khalid Ait Taleb, un chirurgien natif d'Agadir qui occupait le poste de directeur du Centre hospitalier universitaire Hassan II de Fès. Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau ministre de la Santé, ce dernier n'a pas manqué de saluer, et à juste titre, le travail accompli par le ministre sortant avant d'exhorter toutes les parties à continuer sur la voie de la réforme pour «reconquérir la confiance du citoyen». Comme ses prédécesseurs, Khalid Ait Taleb va devoir faire face à de nombreuses contraintes afin de continuer à réformer son département qui a toujours autant de peine à répondre aux attentes des malades. Certes, les compétences, la clairvoyance et l'engagement sont des qualités nécessaires pour que le ministre de la Santé puisse remettre sur pied son département. Mais, sans une vision globale et une stratégie concertée qui prend en considération les ambitions du pays, sans compromettre la pérennité de toutes les composantes du secteur, le Maroc ne pourra jamais aspirer atteindre l'équité à l'accès aux soins que prévoit l'article 31 de la Constitution.